



Assemblée générale de la FFVL du 25 mars 2017

Les votes de l'AG se sont déroulés au moyen d'un dispositif électronique

Nombre d'inscrits : 116 968 voix – quorum : 38 989 voix
avec 55 434 voix enregistrées, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut débuter.

Une participation **exceptionnelle** avec 47,4 % des voix présentes ou représentées.

Vote n°1 - Approbation du PV de l'AG du 19 mars 2016

Aucun commentaire n'est formulé sur le PV proposé.

Résultats

Votants :	55 434 voix	Exprimés :	54 113 voix
Pour :	51 918 voix (93,6 %)		
Contre :	2 195 voix (4 %)		
Abstention :	1 321 voix (2,4 %)		

La résolution est adoptée.

[Voir le PV](#)

Vote n°2 – Rapport moral du Président

Le rapport détaillé ayant été transmis en amont de l'AG, Jean-Claude Bénintende livre à l'assemblée générale un rapport condensé :

« Une olympiade se termine. C'est sûrement la plus compliquée depuis 12 ans. Je tiens à remercier Jean-Pierre Pouleau pour le travail accompli.

Nos différentes activités se portent bien : le parapente progresse, le delta, le cerf-volant et boomerang se maintiennent. Le kite est en légère régression mais le non-renouvellement de la délégation de la glisse aérotractée nautique en est la cause.

Toutes les orientations politiques de cette olympiade ont été respectées, mais nous avons encore beaucoup de choses à améliorer, notamment la tenue de notre site Internet, la communication interne et la nécessité de faire connaître nos activités au grand public.

Notre fédération est peu connue et les éventuels partenaires se concentrent sur des activités connues et visibles.

Il faut mettre en place des actions pour répondre à ces critères, l'État se désengageant doucement des fédérations non olympiques. Notre survie proviendra des fonds privés.



La restructuration régionale ne nous a pas facilité la tâche. Un grand merci à tous nos présidents de ligue qui ont géré au mieux cette migration. Un merci particulier à Jean-Claude Messmer, président de l'APL.

Les résultats sportifs de nos athlètes sont au meilleur niveau dans toutes nos disciplines ». [Voir](#)

De chaleureux remerciements sont prononcés à tous les élus qui ne renouvellent pas leur mandat, au Directeur technique national et à toute son équipe, à la Directrice administrative et à tous les collaborateurs de Nice.

Résultats

Votants : 55 434 voix Exprimés : 54 985 voix
Pour : 54 985 voix (99,2 %)
Contre : 0 voix
Abstention : 449 voix (0,8 %)

La résolution est adoptée.

[Voir présentation plus complète](#)
[Voir le rapport moral \(intégralité\)](#)

Vote n°3 - Rapport financier et quitus au trésorier

Présentation du rapport financier et du rapport de la commission Financière par Thomas Sénac, du rapport du commissaire aux comptes par Jean-Pierre Vuillermet.

Résultats

Votants : 57 482 voix Exprimés : 54 971 voix
Pour : 53 774 voix (93,5 %)
Contre : 1 197 voix (2,1 %)
Abstention : 2 511 voix (4,4 %)

La résolution est adoptée.

Vote n°4 - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Restant dans la démarche de projet **d'investissement immobilier dans l'achat des locaux du siège**, il est proposé à l'assemblée générale que le résultat de l'exercice – à hauteur de 60 000 € – soit affecté à un compte « **réserve libre affectée à l'achat du siège** ».
Le solde sera affecté aux fonds propres.

Résultats

Votants : 57 482 voix Exprimés : 47 674 voix
Pour : 45 226 voix (78,7 %)
Contre : 2 448 voix (4,2 %)
Abstention : 9 808 voix (17,1%)

La résolution est adoptée.

[Voir la présentation faite en séance](#)



Votes n°5 et 6 - Modification des statuts et du règlement intérieur

Les modifications concernaient le processus d'élection du Bureau de l'Assemblée des présidents de ligue (APL) - article 3.1.2 des statuts et article 5.4 du règlement intérieur.

[Voir la présentation faite en séance](#)

Résultats

Vote 5 : modification des statuts

Votants : 57 485 voix Exprimés : 52 310 voix
Pour : 48 328 voix (84,1 %)
Contre : 3 982 voix (6,9 %)
Abstention : 5 175 voix (9,0 %)

Vote 6 : modification du règlement intérieur

Votants : 57 485 voix Exprimés : 51 416 voix
Pour : 49 035 voix (85,3 %)
Contre : 2 381 voix (4,1 %)
Abstention : 6 069 voix (10,6 %)

Les résolutions sont adoptées.

Vote n°7 – Avenir du kite à la FFVL

Pierre Demeyer, président du comité national Kite, rappelle le contexte :

La FFVL s'investit depuis 1996 pour le développement du kite. Fin 2016, il représente :

- 13 000 licences et titres de participation sur 40 000 (avec de fortes inégalités selon les régions)
- Plus de 4 000 licences en « double pratique »
- 120 clubs sur 600
- 150 écoles sur 300
- 4 structures d'entraînement de haut niveau (80 sportifs)
- L'équivalent de 2 emplois au secrétariat et de 6 conseillers techniques.

11 janvier 2017 : le ministère en charge des sports ne renouvelle pas la délégation des glisses aérotractées nautiques à la Fédération Française de Vol Libre. La délégation des glisses aérotractées terrestres (landkite-snowkite) est maintenue.

→ Cette décision entraîne des impacts significatifs sur l'environnement des compétitions nautiques (structures d'entraînement, compétiteurs inscrits dans les pôles, participants aux épreuves de championnats de France kitesurf, sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles...).



Concrètement, perdre la délégation : qu'est-ce que cela signifie ?

Ce qu'on ne pourra plus faire	Ce qu'on pourra toujours faire si on le veut
<ul style="list-style-type: none"> délivrer des titres de champions de France constituer une équipe de France édicter les règles techniques 	<ul style="list-style-type: none"> délivrer des licences garder des clubs et des écoles gérer les espaces de pratique organiser toutes compétitions régionales, nationales ou internationales qui ne soient pas des championnats

Contexte fin janvier 2017 : suite à cette décision ministérielle, et dans l'attente d'une validation par l'AG du 25 mars 2017, le Comité directeur de la FFVL confirme par vote le 28 janvier 2017 :

- que la FFVL poursuivra néanmoins, dans tous les domaines non concernés par la délégation, les actions qui ont constitué sa ligne de conduite depuis des années à l'égard des licenciés kiteurs ;
- que cette poursuite d'activité devra être réalisée de manière « auto financée » (équilibre recettes/dépenses qui permettra de ne pas impacter les autres activités) ;
- le lancement d'une procédure de recours en Conseil d'État (action devant être engagée dans les deux mois suivant la décision, soit avant le 12 mars).

Contexte février 2017

- Dans ce contexte, et après une longue période d'incertitude, ENGIE confirme néanmoins sa présence aux côtés de la FFVL pour 2017, à hauteur de 100 000 euros HT (plus 20 000 € HT dédiés au contrat d'images avec Alex Caizergues).

Ce partenariat ENGIE permet, même en cas de baisse substantielle des revenus générés par les licences kite, de maintenir en 2017 un niveau d'actions kite qui sera significatif sans que les autres activités de la FFVL ne soient impactées.

- Les premiers contacts sont engagés entre le ministère en charge des sports, la FFVoile et la FFVL.

Ils permettent de mettre en évidence ou de confirmer les points suivants :

- l'olympisme et le projet « Paris 2024 » sont les principales raisons invoquées par le ministère du non-renouvellement de la délégation sur la partie nautique (alignement sur l'environnement international, où le kitesurf est majoritairement géré par la fédération internationale de voile) ;
- le non-renouvellement de la délégation pourrait entraîner le déplacement de certains conseillers techniques vers la FFV ;
- des réunions de travail entre les DTN des deux fédérations sont en cours ; après les AG de la FFVL et de la FFV (prévues toutes les deux ce WE) des contacts seront pris par les élus.



Dans ce contexte, une progression prudente et raisonnée

L'incertitude sur les prises de licence que cette décision pourrait provoquer chez les pratiquants kite a conduit le Comité directeur FFVL à demander :

- la mise en place d'un suivi précis de l'évolution des prises de licence kite et des recettes associées ;
- de rester vigilant à l'équilibre « recettes/dépenses » au niveau du kite de manière à ce que les autres activités ne soient pas impactées par un « décrochage » des prises de licence kite.

À cet effet, une « commission de suivi kite » a été mise en place. Elle se réunit mensuellement. Hormis des missions d'information et d'alerte du BD et du CD, elle veille au bon rééquilibrage par le CNK des dépenses si les recettes kite venaient à baisser significativement.

Malgré un fort décrochage sur les licences souscrites en école (- 40 % à fin février), la commission de suivi n'a pas jugé utile – à ce stade – d'entamer déjà des « réductions de budget » sur les actions kite.

Les écoles de kite → un enjeu majeur en 2017

Raphaël Acher présente les propositions d'orientation envisagées par le collège des écoles de kite.

Les principales mesures :

- remettre le moniteur au centre de l'action fédérale ;
- revoir la procédure de délivrance du label aux écoles ;
- dynamiser la communication du réseau EFK et créer du lien avec les clubs ;
- élargir l'offre de la centrale d'achat mise en place cette année ;
- ajouter du service aux licenciés.

--- --- ---

Le contexte posé, les membres de l'assemblée ont pu débattre. Les principales interventions ont concerné : le processus de déroulement du conseil d'État ; des demandes de précisions sur l'aspect budgétaire (notion d'équilibre financier, évolution de la convention d'objectifs avec le ministère) ; le contexte international.

Puis la question a été mise au vote :

Votez-vous la proposition de poursuivre l'activité kitesurf à la FFVL dans tous les domaines hors délégation, ceci dans le respect d'un équilibre financier recettes/dépenses ?

Résultats

Votants :	57 485 voix	Exprimés :	56 982 voix
Pour :	50 578 voix (88,0 %)		
Contre :	6 404 voix (11,1 %)		
Abstention :	503 voix (0,9 %)		

La résolution est adoptée.



Signature de la convention Enedis / RTE / FFVL

[Voir la présentation](#)

Vote 8 – Élections du Comité directeur

Bruno Ferry-Wylczek rappelle les règles électorales.

[Voir la présentation faite en séance](#)

Chaque candidat a bénéficié d'une minute de temps de parole pour se présenter. Il a été ensuite procédé au vote comme suit :

Désignation du médecin fédéral

Un seul candidat : DUCHESNE DE LAMOTTE François.

Résultats du vote

01 - DUCHESNE DE LAMOTTE FRANCOIS 50 134 voix
--- Abstentions 7 351 voix

Élu



Duchesne de Lamotte F.

Élection des membres représentant le collège professionnel (OBL)

Inscrits : 7 894 Voix

Présents/représentés : 1 894 Voix

Exprimés : 1 894 Voix

Postes à pourvoir : 3 (en absence de candidate, le 4^e poste réservé aux OBL sera proposé à l'AG suivante)

Résultats du vote :

01 - HARRE SÉBASTIEN	1 894 voix	Élu
02 - ACHER RAPHAËL	1 862 voix	Élu
03 - DUFOUR THIERRY	1 574 voix	Élu



Harre S.



Acher R.



Dufour T.

Non élu :

04 - PARC THOMAS 320 voix

--- Abstentions 32 voix



Élection des membres représentant le collège associatif

Postes à pourvoir : 16

Inscrits : 109 074 voix

Présents/représentés : 55 591 voix

Exprimés : 55 591 voix

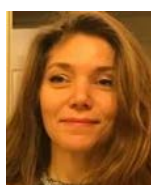
À noter : Jacques Marie-Paule retire sa candidature et François Collin est nommé par l'APL.

Résultats du vote :

01 - OULDALI SONIA	51073 voix	Élue
02 - LAVAUT BÉNÉDICTE	51014 voix	Élue
03 - ÉTIENNE ALAIN	48794 voix	Élu
04 - DAVIT HELENE	48744 voix	Élue
05 - VIEUX GERARD	48368 voix	Élu
06 - BREDAT CLAUDE	47361 voix	Élu
07 - FAUCHIER JEFF	47201 voix	Élu
08 - NOSSIN MARC	45412 voix	Élu
09 - BÉNINTENDE JEAN-CLAUDE	45350 voix	Élu
10 - GALAN JEAN-MARC	44691 voix	Élu
11 - COSTE JEAN-LOUIS	43393 voix	Élu
12 - GENSAC VERONIQUE	42140 voix	Élue
13 - MOURAGUES OLIVIER	40839 voix	Élu
14 - CHARLON GEORGES	39475 voix	Élu
15 - GIRARD ALAIN	39451 voix	Élu
16 - MESSMER JEAN-CLAUDE	34459 voix	Élu



Ouldali S.



Lavaut B.



Étienne A.



Davit H.



Vieux G.



Bredat C.



Fauchier J.



Nossin M.



Bénintende JC.



Galan JM



Coste JL.



Gensac V.



Mouragues O.



Charlou G.



Girard A.



Messmer JC.

Non élus :

17 - LAUBERTIE CHRISTIAN	34 040 voix
18 - MORETTE JEAN LOUP	26 743 voix
19 - HARRY FLORIAN	21 543 voix
20 - BERNEDE STEPHANE	18 803 voix
21 - SIBILLE FABRICE	10 523 voix

--- Abstentions 22 018 Voix



Dix-neuf personnes ont donc été élues par l'assemblée générale qui a désigné également le médecin fédéral.

Le Comité directeur nouvellement constitué est complété par :

- les **cinq représentants des comités nationaux** (élus lors des Assises)

DELTA



Debiée JL.

PARAPENTE



Sénac T.

CERF-VOLANT



Fallaix E.

KITE



Demeyer P.

BOOMERANG



Appriou M.

- les **trois représentants de l'assemblée des présidents de ligue** (élus par l'APL)



Collin F.



Gardon JY.



Ivoas E.

Vote n°9 - Élection du(de la) Président(e)

Le Comité directeur propose la candidature de Véronique Gensac.

Résultats

Votants :	57 015 voix	Exprimés :	55418 voix
Pour :	47 893 voix (84,0 %)		
Contre :	7 525 voix (13,2 %)		
Abstention :	1 597 voix (2,8 %)		

Véronique Gensac est élue présidente de la FFVL.



Elle remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée et souligne que l'efficacité repose sur un travail d'équipe : les élus, l'équipe technique et le secrétariat doivent œuvrer de concert.

Le mot de la présidente : « Têtue ou opiniâtre, je suis aussi capable d'écouter. N'hésitez pas à me questionner, à me faire part de vos propositions et critiques. Je ferai tout mon possible pendant quatre ans ».



Vote n°10 - Budget prévisionnel 2017

Thomas Sénac présente le budget prévisionnel.

Résultats

Votants : 57 015 voix Exprimés : 49 375 voix

Pour : **47 051 voix (82,5 %)**

Contre : **2 324 voix (4,1 %)**

Abstention : **7 640 voix (13,4 %)**

La résolution est adoptée

[Voir le prévisionnel](#)

Vote n°11 - Cotisations 2018

Il est proposé que l'ensemble des cotisations restent aux mêmes tarifs qu'en 2017.

Résultats

Votants : 57 015 voix Exprimés : 54 414 voix

Pour : **54 129 voix (95,0 %)**

Contre : **285 voix (0,5 %)**

Abstention : **2 601 voix (4,5 %)**

La résolution est adoptée.

Une belle tombola a clôturé cette assemblée générale. Merci à tous nos partenaires !

[Voir – nos partenaires et les lots distribués](#)





ÉLECTION DU BUREAU DIRECTEUR

À l'issue de l'assemblée générale, le Comité directeur s'est réuni pour élire le Bureau directeur de la fédération.

Sur proposition de **Gensac Véronique**, présidente, ont été élus :

- **Vieux Gérard**, secrétaire général
- **Bénintende Jean-Claude**, trésorier
- **Étienne Alain**, en charge de *Vol Passion* et proposé à la présidence de la commission Sites et espaces de pratique

Conformément à l'article 2.4.2. des statuts,

le Président de l'Assemblée des présidents de ligue (APL) est également membre du BD :

- **Collin François**, président de l'APL

ainsi que les présidents des trois comités nationaux les plus nombreux en licenciés de plus de seize ans :

- **Debiée Jean-Louis**, président du comité national Delta
- **Sénac Thomas**, président du comité national Parapente
- **Demeyer Pierre**, président du comité national Kite